

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **43 (1951)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*du côté ouvrier :*

- l'Union syndicale des travailleurs de Tunisie, affiliée à la Fédération syndicale mondiale;
- le Cartel des syndicats fédérés de Tunisie, affilié à la Confédération générale du travail Force ouvrière française;
- l'Union générale tunisienne du travail, exclusivement tunisienne;
- l'Union tunisienne des syndicats chrétiens, affiliée à la Confédération française des travailleurs chrétiens métropolitains, auxquels il convient d'ajouter deux organisations syndicales de fonctionnaires et agents de l'Etat.

Le partage d'influence entre ces diverses organisations est très inégal. Aussi bien est-il impossible, en raison même de l'indépendance dont elles jouissent, de connaître même approximativement leurs effectifs, sujets à des fluctuations incessantes. Les deux premières nommées sont sensiblement plus importantes par le nombre de leurs adhérents et l'activité qu'elles déploient. Elles unissent des groupements constitués dans toutes les régions du pays et intéressent les professions les plus diverses.

Si, d'ailleurs, cette multiplicité de groupements n'est pas sans présenter, pour les intéressés eux-mêmes, d'assez graves inconvénients, du moins fournit-elle la preuve de la vitalité des syndicats tunisiens et de la liberté dont ils jouissent.

Comme en France, les organisations syndicales ont été appelées à participer à plusieurs fonctions de l'Etat. Leurs représentants siègent à cet effet dans un certain nombre d'organismes sociaux et économiques, la plupart consultatifs, parmi lesquels il convient de citer le comité du travail, les commissions de revision des salaires, les commissions de contrôle de licenciement, les comités de surveillance des prix et les organismes de répartition de certaines matières premières.

## Bibliographie

*Les Grands Courants de l'Histoire universelle.* Par *Jacque Pirenne.* Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Le quatrième volume du grand œuvre de l'historien belge est paru. Il mène de la Révolution française aux révolutions de 1830. Toujours aussi méthodique et pratique, habillé d'une typographie claire et aérée qui fait honneur à l'Imprimerie de la Tribune de Genève, ce livre sera, comme les précédents, fort utile à ceux qui s'inspirent du passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir. S'ils n'approuvent pas forcément les commentaires qui accompagnent les faits, ils trouveront du moins de quoi étayer leur propre conviction. *J.M.*